



Arles, lundi 15 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03051

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Obstacles à la navigation (Véhicule tombé dans le canal)**Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 15/05/2023 à 18:00**

- o **Canal du Rhône à Sète, déviation de Frontignan**
entre les pk 6.300 (amont Pont de la RD2 à Frontignan) et pk 6.500 (Aval Pont de la RD2 à Frontignan)

Commentaire :

Une voiture a quitté la route et est tombé dans le canal du Rhône à Sète, sa position précise dans le chenal est inconnue.

Par mesure de précaution la navigation est arrêtée en attente d'une prochaine intervention.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Le Chef du Pôle ouvrages et bâtiments

Georges PIGNOT